



Mairie d'Aiguèze 30760 AIGUEZE
TEL 04.66.82.14.77
FAX 04.66.82.35.26
mairie.aigueze@orange.fr
Www.aigueze.fr



**Compte rendu de la
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mercredi 30 avril 2019**

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mercredi 30 avril 2019 à 20h30** sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.

Présents : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Rémi PEROLLET, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Alain COSTE, Annie ITIER, Bernadette VALIDIRE.

Absents : Aude COSTA, Roland VINCENT.

Secrétaire : Marie-Christine HERAUD.

La séance est ouverte à 20h30, le PV du conseil du 23 mars 2019 est validé à l'unanimité.

1 – Emplois d'été : Suite aux propositions faites et à la disponibilité des personnes les emplois en période estivale sont ainsi arrêtés :

- Entretien du village : Tamara Ventajol pour le mois de juillet, Elisa CHABOT pour le mois d'août,
- Parkings : Askan DUIVON et Suzanne HERAUD pour le mois de juillet, Baptiste COTILLA et Vincent CHABOT pour le mois d'août.

Ces jeunes seront invités à signer en mairie leur contrat de travail pour les périodes correspondantes.

2- Délibération pour régularisation d'occupation du domaine public : En raison de la superposition et de l'imbrication des volumes composant l'ensemble immobilier de l'escalier, propriété de Mme Mathieu, rue du Valat, le conseil délibère et approuve à l'unanimité la servitude de fond à titre perpétuel sur la partie du domaine public sur laquelle est érigé l'escalier.

La délibération, les documents de modification du parcellaire cadastral et l'état descriptif de division en volumes seront transmis pour enregistrement.

3- Adhésion des communes d'Arpaillargues et d'Aureilhac au SIIG : Le conseil délibère et approuve à l'unanimité l'adhésion de ces deux communes au syndicat intercommunal d'information géographique.

4 – Organisation du bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai :

L'organisation du bureau de vote a été réalisée, le tableau des permanences sera adressé aux adjoints et conseillers.

5 – Point sur la visite de l'architecte du CAUE pour les aménagements envisagés et le changement de localisation de la mairie :

une pré-étude doit parvenir en mairie début mai concernant les actions à mener pour l'accessibilité de l'ancienne cure et l'aménagement futur des bâtiments communaux de la place du jeu de paume. Cette première étude conditionnera les orientations du conseil en matière de choix et de calendrier.

Les travaux envisagés sur le bâtiment de la mairie pourraient être reportés du fait d'engagements ultérieurs.

6 – Travaux :

un point est fait sur les travaux réalisés et ceux en cours. Les pierres dans le caniveau du cèdre vont être enlevées et de la terre végétale va être mise en place pour valoriser cet espace.

7 – Animations : le maire remercie particulièrement Bernadette Validire, Louis Fricaud et Rémi Perollet pour leur investissement et la pleine réussite des JEMA. Le marché aux fleurs organisé par l'association des souriceaux intellos a également eu beaucoup de succès.

Les prochaines animations sont la fête du pain (4 et 5 mai), le trail des gorges (25 mai), le rallye des 4 villages (1 juin), la brocante le 9 juin.

Point divers :

- Le conseil accepte à l'unanimité de réétudier la convention d'occupation du domaine public proposée par Bouygues Telecom. Les modifications demandées par la mairie ayant été prises en considération et apportées au projet précédent, le conseil délibère et décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer tous documents relatifs à cette convention.
- Chats : une nouvelle fois la mairie a été contactée au sujet des chats errants et la situation actuelle ne satisfait pas (à juste titre) l'ensemble des riverains de certains quartiers du village. Il semble important de rappeler que la mairie procède à des actions pour limiter la prolifération des chats sans maître (la dernière campagne du mois de mars a permis de capturer et traiter 5 chats dont 2 femelles pleines), que la seule action de la mairie ne peut permettre l'obtention d'un résultat satisfaisant. Il est demandé une nouvelle fois à l'ensemble des villageois de se mobiliser pour lutter contre ce qui peut devenir un fléau vecteur de maladies, d'inciter voisins et amis à ne plus alimenter les chats dont ils ne sont pas propriétaire.

La séance est clôturée à 22h15.

A Aiguèze, le 2 mai 2019.

Alain CHENIVESSE, Maire.

Tableau de permanence :

EUROPEENNES 26 MAI 2019

Président	A.CHENIVESSE
Secrétaire	A.CHARRET

Assesseurs		
08H00 - 10H00	Marie-Christine HERAUD	Charles BASCLES
10H00 - 12H00	Patrick LEFRANCOIS	Bernadette VALIDIRE
12H00 - 14H00	Salud CHABOT	Aude COSTA / Ginette DUIVON
14H00 - 16H00	Alain COSTE	Roland VINCENT
16H00 - 18H00	Rémi PEROLLET / M-C HERAUD	Charles BASCLES